

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 AVRIL 2025

QUESTIONS ECRITES

À l'occasion d'une assemblée générale, des questions écrites peuvent être adressées à la Société dans les conditions établies par la loi. Conformément à la législation en vigueur, la réponse à une question est réputée donnée dès lors qu'elle figure sur le site Internet de la Société.

Le Président du Conseil d'administration a reçu le 22 avril 2025 la question écrite de la part de l'Initiative Pour un Actionnariat Citoyen (IPAC) :

« Aux Etats-Unis, la nouvelle administration a décrété que les programmes de DEI (Diversity, Equity, Inclusion) étaient illégaux dans ce pays. Notre société est très impliquée sur ces questions.

Cela a-t-il ou va-t-il modifier la politique et le message public de notre groupe aux Etats-Unis ?»

Réponse à la questions écrite :

« Chez Sanofi, notre engagement est d'être une entreprise scientifique mondiale de premier plan, atteignant un niveau de succès qui nous permette de réinvestir dans la science, de promouvoir une culture où chacun a la possibilité de contribuer, et de représenter au mieux la communauté diversifiée de patients et de soignants que nous servons dans le monde. Offrir à chacun la possibilité de s'épanouir et de prendre des responsabilités, quel que soit son parcours, est une valeur constante pour nous. A cette fin, nos programmes de recrutement et de promotion des employés ont toujours été et continueront d'être basés sur le mérite. »

* * *